

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 6 du 6 juin 2014



## Actuellement en région

### Rosiers

#### *Oïdium, pucerons et taches noires*



Taches noires sur rosier

L'ensemble des massifs de la région est touché par la présence de l'une ou de plusieurs de ces problématiques sur les rosiers. Il n'est pas rare en effet de retrouver dans un même massif de rosiers ces différentes maladies et ravageurs. Les conditions climatiques sont favorables à l'évolution des pucerons et l'humidité des nuits et les arrosages permettent une prolifération des maladies fongiques. Il est donc préférable d'éviter les arrosages par aspersion pour limiter l'humidité présente sur le feuillage. Concernant les pucerons, une faune auxiliaire bien en place permet de réduire considérablement les attaques et un équilibre naturel peut alors s'effectuer dans les massifs des villes.



Pucerons sur rosier

### Marronniers

#### *Mineuses*

Comme lors du précédent BSV ZNA, la présence de mineuses du marronnier est toujours d'actualité. L'évolution des mineuses est assez lente et les dégâts ne prennent pas encore de grandes ampleurs. Les captures réalisées montrent une moyenne de 60 individus par piège.

Les secteurs de Saône et Loire sont les plus touchés avec des dégâts bien visibles sur les arbres des villes.

De nombreux auxiliaires du jardin luttent naturellement contre ces deux ravageurs. Il existe des techniques culturales permettant d'attirer cette faune auxiliaire et permettant de limiter ainsi les fortes attaques.



Mine et mineuse sur feuille

### Gazon

#### *Fil rouge*

Il y a toujours un cas de fil rouge qui a été relevé sur les terrains sportifs et sur des gazons d'ornement dans le département de l'Yonne.

Afin d'éviter d'étendre ce champignon à d'autres surfaces saines, il est préférable de bien désinfecter les outils de tonte après chaque passage.



Fil rouge sur gazon (source internet)

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 6 du 06 juin 2014

## Platanes

### *Anthracnose et Tigre*

Les cas d'anthracnose dans la région ne sont pas très développés pour la saison. Seulement quelques cas ont été mis en avant, probablement en raison des conditions climatiques qui ne favorisent actuellement pas la prolifération du champignon. L'anthracnose est une problématique esthétique pour les villes. En effet, en règle générale, les feuillages atteints sèchent et tombent au sol prématurément. Lors de fortes attaques, il arrive que les arbres doivent reformer une frondaison de feuillage au cours d'une même saison.

Toutefois, ces attaques n'entraînent que très rarement la mort d'un sujet touché.



Anthracnose sur platane

En parallèle à la prolifération de l'anthracnose, les tigres du platane sont également présents sur le feuillage des platanes. Peu de dégâts sont à signaler parmi les sites d'observations. Les tigres sont facilement observables sur la face inférieure des feuilles où ils piquent le limbe afin de se nourrir. Cela a pour conséquences d'engendrer des décolorations du feuillage et une entrée potentielle pour d'autres maladies telles que l'oïdium.

## Feuillus des espaces verts

### *Chenilles*

Sur certaines villes de Côte d'or et de l'Yonne, la présence de chenilles défoliatrices est assez importante sur certains massifs. Des mesures de prophylaxie peuvent être mises en place par des aménagements, de type nichoirs à oiseaux, qui seront de très bons régulateurs de ces populations de chenilles.

## Ce qu'il faut retenir

### Développement des pucerons.

Vigilance sur l'évolution des ravageurs selon les conditions climatiques.

Émergence prochaine des papillons de processionnaires du pin, mise en place des pièges

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	A surveiller
Processionnaire du Pin	A surveiller
Processionnaire du Chêne	
Bombyx cui Brun sur Feuillus	
Mineuse du Marronnier	
Pyrale du Buis	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Puceron sur Rosier	
Othiorhynque	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthracnose sur Platane	A surveiller
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
<i>Cylindrocladium</i> du buis	A surveiller
<i>Volutella</i> sur Buis	A surveiller
Fusariose sur Gazon	
Rouille sur gazon	
Fil rouge sur gazon	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risques sanitaires importants	



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 6 du 06 juin 2014

## Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail à l'adresse ci-dessous :

### Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Mail : ..... et fax : .....  
Profession : .....  
Ravageurs pouvant être suivis : .....

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

**FREDON Bourgogne** - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE  
Tel : 03 80 25 95 45 - **Fax : 03 80 25 95 49**  
Mail : [bsvzna@fredon-bourgogne.com](mailto:bsvzna@fredon-bourgogne.com)

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 6 du 06 juin 2014

## **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

*Mairie de Beaune, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, M. Gallimard (Talent).*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

